

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 08/2022

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 17/03/2022

Reçu en préfecture le 17/03/2022

Affiché le

ID : 025-212500482-20220316-2022DELIB08-DE



<p>DATE DE CONVOCATION : 09/03/2022</p>	<p>L'an deux mil vingt-deux le seize mars à vingt heures quarante,</p>
<p>DATE D’AFFICHAGE : 16/03/2022</p>	<p>Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS :</p> <p><i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 19</i> <i>Votants : 27</i> <i>Ayant donné procuration : 8</i> <i>Absent excusé : 0</i> <i>Absent : 0</i> <i>Exclu : 0</i></p>	<p><i>Étaient présents :</i> RADREAU Sophie, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, EMONIN Ghislaine, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, URAS Michaël, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, MANIAS Marcel, MORENO Christine, TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine.</p> <p><i>Étaient représentés :</i> LOUYS Jean-Pierre, CONTET Jean-Pierre, DEVAUX Cloé, REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte, DURY Bernard, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie.</p>
<p>OBJET :</p> <p><i>Réaménagement rues Pasteur, Cuvier, Pergaud et Hugo</i></p>	<p><i>Procurations données :</i> LOUYS Jean-Pierre a donné procuration à RADREAU Sophie, CONTET Jean-Pierre a donné procuration à MARTINO Jean-Luc, DEVAUX Cloé a donné procuration à HERGAS Jasmine, REBOUH Mehdi a donné procuration à BUSSON Christine, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick, DURY Bernard a donné procuration à FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, PLANÇON Aurélie a donné procuration à ATAR Nathalie.</p>
<p>RÉSULTAT DU VOTE :</p> <p>- <i>Pour : 27</i> - <i>Contre : 0</i> - <i>Abstention : 0</i></p>	<p>Jean-Pierre POIVEY est nommé secrétaire de séance.</p>

Madame la Maire expose au Conseil Municipal qu’il est envisagé de réaménager le lotissement composé des rues Pasteur, Cuvier, Pergaud et Hugo.

Le coût prévisionnel de l’opération s’élève à 387 483.00 € TTC (dont 366 747.00 € TTC pour les travaux, 2 700.00 € pour les relevés topographiques et 18 036.00 € pour la maîtrise d’œuvre).

Plan de financement :

- État - DETR (30%) : 96 870,75 €
- Fonds communaux : 290 612.25 € *


* Montant qui inclut le paiement de la TVA. Reste à charge définitif pour la commune après récupération de la TVA en N+2 de 227 049.54 €

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire, et avoir délibéré,
par 27 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION :**

- 1) **S'ENGAGE** à réaliser et à financer les travaux ;
- 2) **SOLLICITE** l'aide financière des partenaires sollicités ;
- 3) **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant l'intervention de la décision attributive de subvention ;
- 4) **S'ENGAGE** à réaliser les travaux dans un délai de deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Fait et délibéré à Bavans, le 16/03/2022
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme

La Maire,
Sophie RADREAU

Envoyé en préfecture le 17/03/2022
Reçu en préfecture le 17/03/2022
Affiché le 
ID : 025-212500482-20220316-2022DELIB08-DE

